

Un homme de profession nous communique le petit trait suivant ; nous l'insérons avec le plus grand plaisir.

“Un jeune homme attaché à une institution financière de cette ville, se trouvant un jour dans une perplexité cruelle à propos d'une méprise que sa trop grande bonne foi lui avait fait commettre, eut la pensée de faire dire un certain nombre de messes par mois à perpétuité, au moyen d'une commission de dix par cent qu'il devait retenir sur le montant de son salaire, pour se tirer de l'embarras où il se trouvait placé, et dont il souffrait au point de craindre de perdre une position avantageuse. Quelques jours après avoir fait cette promesse, il recevait l'assurance de la part de celui-là même qui l'en avait blâmé que sa méprise se trouvait réparée, et n'aurait aucune suite. Que l'on juge du soulagement qu'éprouva ce pauvre jeune homme, et de sa reconnaissance pour les saintes âmes qui l'avaient sauvé. Depuis cette époque, il est fidèle à marquer chaque mois la commission dont il est débiteur et à l'apporter au trésorier de l'Association, quelqu'en soit le montant. Et il croirait commettre un vol sacrilège s'il en retenait la moindre partie.”

Admirable délicatesse ! N'est-ce pas la fidélité du vrai serviteur à qui le “Maître” daignera confier encore de plus grandes choses ?

Un jour de l'année dernière, nous rapporte un de nos bons associés, je passais sur la rue Ste. M... (Montréal) lorsque je fis la rencontre d'un membre de l'Association.—Ah ! dit-il, je suis content de vous voir ; j'étais pour passer chez vous, venez donc un instant au magasin. J'entre avec lui, puis il signe un chèque.—Je voulais vous porter ceci, dit-il, pour les âmes du purgatoire.—Vingt-deux piastres ? oh ! je vous remercie de grand cœur ; mais encore pourquoi cette somme ? Vous avez obtenu quelque faveur ? —Oui, dit-il, et je vous dirai tout en un mot. Il y a près de deux ans, j'avais acheté, pour le revendre, un lot de terre très bien situé. Je pensais avoir fait une bonne affaire, mais contrairement à mon attente, je ne trouvai jamais à me défaire de cet emplacement. J'en fus quitte pendant deux ans à payer les impôts de la ville et à perdre les intérêts de mon argent. Un bon jour, cependant, je me dis à moi-même : mais pourquoi ne laisse-tu pas cela entre les mains des âmes du purgatoire ? puis je promis dix par cent sur le profit que je ferais si je vendais mon lot de terre. Chose étrange ! dans la même semaine, je trouvai un acheteur qui m'apporta un joli bénéfice de \$200, ce qui donne \$20 pour les âmes du purgatoire ; les deux autres piastres sont l'accomplissement d'autres promesses.—Je vois bien que vous vous y entendez en affaires. Tout en faisant votre besogne, vous spéculiez pour le ciel.—Monsieur, j'ai toujours trouvé qu'on ne perd rien à s'associer les âmes du purgatoire dans toutes ses entreprises.